



ASSOCIATIONS DES COLLECTIFS AUTONOMES DES PARENTS D'ÉLÈVES  
DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS AU MAROC

**Chers parents,**

**Bonjour à toutes et à tous**

Un mois ou presque s'est déjà écoulé depuis la rentrée scolaire.

Nous avons souhaité à tous les parents, en son temps au nom de CAPE Maroc, une année 2016-2017, pleine de réussite pour nos élèves et beaucoup de satisfaction pour les enfants et les parents.

CAPE Maroc et l'ensemble de ses collectifs autonomes dans les différents établissements, étaient présents comme par le passé pour vous accueillir, vous proposer les assurances à vos enfants, vous ouvrir leurs registres d'adhésion et vous proposer un certain nombre de services et d'activités pour contribuer à l'épanouissement de tous les élèves.

## ■ Notre identité

CAPE Maroc est une association qui regroupe 7 établissements à Rabat 3 établissements à Meknès et Fès. Elle entame sa 4ème année d'existence.

CAPE est avant tout **une IDÉE**, née de plusieurs parents souhaitant remettre en place la participation et l'autonomie de décision des parents, pour se distinguer de pratiques antérieures ou autres. La décision relève des réalités et spécificités remontées du terrain pour favoriser les collaborations positives avec les Administrations des établissements. C'est la mise en valeur des pratiques démocratiques, c'est la prise en compte et le partage de la diversité et de la richesse des différentes cultures et nationalités présentes au sein du réseau des établissements français au Maroc.

CAPE est aussi **un MODELE** d'organisation : regroupée autour d'un collectif de bureaux locaux, s'appuyant sur les bonnes pratiques de gouvernance, de transparence, de concertation et de professionnalisme, pour la coordination sur les questions transversales entre les parents des différents établissements. C'est la richesse apportée par la mutualisation des compétences et des avis qui favorise des actions concrètes et un discours clair et constructif avec l'administration des établissements, l'AEFE et le SCAC, pour la réalisation de progrès conséquents dans l'intérêt des élèves qui constituent notre seul centre d'intérêt.

CAPE MAROC, représentée par les collectifs autonomes dans chaque établissement, constitue un espace de rencontre d'information et de partage entre les parents d'élèves engagés activement et réunis autour de valeurs universelles de démocratie, d'ouverture et de tolérance.

Jalouse de son indépendance, notre association s'est toujours engagée à respecter les principes fondateurs de l'école française, conformément aux dispositions des textes en vigueur dans les établissements français au Maroc.

## ■ Notre bilan

Les élections au conseil d'école et d'établissement constituent un évènement important dans la vie de nos établissements. Elles vous permettent de choisir vos représentants associatifs dans les Conseils, et les différentes commissions de travail et de conforter les propositions et actions qu'ils réalisent.

Nous nous devons de vous informer de nos projets et des actions que nous menons.

La confiance que vous avez toujours placée en notre association CAPE Maroc et ses représentants, en nous octroyant la majorité des sièges, nous a permis de conduire localement et à l'échelle nationale, plusieurs actions dont nous vous exposons les résultats.

► **Sur le plan local**, chaque collectif a œuvré pour proposer ou compléter ses services aux parents, travaux exposés lors des assemblées générales tenues les semaines dernières des différents CAPE locaux.

Des bilans d'activités y ont été présentés et les collectifs ne manqueront pas de mettre à votre disposition tout élément qui vous intéresserait. Comme ils vous ouvriront les portes pour toute initiative dans l'intérêt de nos enfants. Ils se feront le plaisir de faire des rappels et aussi de porter l'information aux parents qui n'ont pu être présents à nos AG.

► **Sur le plan national**, nous sommes parvenus à développer et mutualiser les efforts pour étendre des projets CAPE à tous les établissements.

C'est le cas du projet sécurité routière, couronné par une convention nationale signée avec le Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation (CNPAC) et le premier prix national de projet sécurité routière « CAPE Pog », porté par l'école et CAPE Chénier, qui va profiter, dès l'année prochaine aux établissements nationaux. C'est pour nous tous une fierté de pouvoir collaborer à cette échelle.

Nous avons également innové, non sans risques, par la mise en place d'un **service de transport scolaire** desservant des parents de **Skhirat à Bouznika**, comprenant pas moins de **15 lignes**. Ce service a soulagé les parents et les enfants des tracas de circulation et va permettre, en se développant, de soulager la circulation aux abords des écoles et collèges.

Nous avons aussi appuyé les collectifs locaux par le partage d'expérience des uns et des autres tel que la mise en place d'une cantine à Ronsard, allant même jusqu'à défendre le principe de cogestion transparente dépassant les questions de course pour les attributions.

Dans un autre ordre, et plus particulièrement pour les questions de collaboration avec l'administration des établissements, du SCAC et de l'AEFE, **CAPE** a bousculé l'ordre des choses en invitant toutes les associations à unifier leur point de vue pour peser de tout leur poids lors de négociations sur des questions qui jusqu'à présent restaient sans réponses.

C'est ainsi que cette année a vu se succéder un ensemble de correspondances invitant à la tenue de réunions avec les responsables des différentes administrations. Nos travaux ont pu trouver une oreille attentive de la part de l'administration du SCAC pour se pencher de manière participative à des problématiques de qualité de l'enseignement, de l'enseignement des langues, de l'harmonisation des notes, du respect de la réglementation et des droits des enfants et bien d'autres choses.

La visite du nouveau directeur de l'AEFE s'est tenue, en signe de reconnaissance et d'écoute à notre discours et confirmant la prédisposition des administrations à travailler en collaboration avec les parents par le biais de leurs représentants associatifs.

**Ces réels progrès ont été atteints grâce à votre soutien et confiance. Nos objectifs communs ont été atteints par le travail et la qualité des relations humaines, pour des changements viables et durables.**

**Nous refusons toutes compétitivités et tout amalgame avec nos partenaires et sommes fiers de porter librement vos idées sans contraintes ni faveurs. Nous voyons en la société civile un acteur fondamental du changement et souhaitons valoriser la spécificité nationale dans la coéducation de tous les enfants.**

## ■ Notre collaboration

Nous sommes comme vous le savez, dans une période électorale ; les chefs d'établissements de vos enfants vous ont invités à consulter les sites internet pour prendre connaissance des professions de foi et des listes de candidats présentés par chaque association.

C'est une période donc où tout le monde communique ; vous serez bombardés de mail, « harcelés » gentiment de différentes manières, mais tout de même dérangés par des sollicitations qui pourraient chatouiller notre intelligence collective.

Notre association travaille aussi avec les autres associations présentes sur le terrain. Nous défendons les principes de diversité et préférons coordonner avec des partenaires au lieu de développer tout azimut de l'énergie négative. **CAPE est fier** de l'idée et de son apport au groupement des associations, qui, **pour la première fois au Maroc**, a permis le partage et la collaboration entre les différents courants associatifs représentés au sein du réseau dans le Royaume.

Ce petit feuillet se veut concis et ciblé, consacré aux actions extérieures menées auprès des Administrations de l'enseignement français au niveau national :

### ► Chronogramme de rencontres importantes :

Date	Instance	Interlocuteur	Points d'ordre du jour
10 novembre 2015	SCAC (Service de Coopération et d'Action Culturelle)	Conseiller Culturel adjoint : M. Houdu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan de la rentrée et perspectives 2016</li> <li>- Echanges sur le recrutement des élèves</li> <li>- Problèmes des inscriptions de nos élèves dans les universités en France et au Maroc ;</li> <li>- Harmonisation des notes ;</li> <li>- Paiement des frais d'examens</li> </ul>
16 février 2016	SCAC	Conseiller Culturel adjoint : M. Houdu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité de l'enseignement, formation,</li> <li>- L'évolution des frais de scolarité,</li> <li>- Place et rôle des associations de parents d'élèves dans les instances administratives, et rappel des missions et rôles du SCAC et de l'AEFE,</li> <li>- Sécurité dans les établissements</li> <li>- Point sur les projets immobiliers.</li> </ul>
29 juin 2016	SCAC	Conseiller Culturel adjoint : M. Houdu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Conférences d'Orientations Stratégiques AEFE et préparation de la rentrée 2016-2017</li> <li>- La reconquête du mois de juin</li> <li>- Les affectations des élèves</li> <li>- Les bourses d'Excellence</li> <li>- Programme de travail 2016/2017</li> </ul>
20 septembre 2016	SCAC	Conseiller Culturel adjoint : M. Houdu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan de rentrée</li> <li>- Prise en compte des fratries</li> <li>- Programme de travail de l'année</li> <li>- Préparation de la rencontre avec Monsieur le Directeur de l'AEFE le 28 septembre.</li> </ul>
14 mars 2016	AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger)	Directeur de l'Agence : M. Bouchard	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baisse de la qualité de l'enseignement</li> <li>- Gel des Frais de scolarité</li> <li>- Gel des ponctions des fonds de réserve du Maroc et l'utilisation de ces derniers sur des projets marocains</li> </ul>
28 septembre 2016	AEFE	Directeur de l'Agence : M. Bouchard	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un mémorandum a été rédigé pour être présenté au nom de toutes les associations du Groupement.</li> </ul>

## ▶ Les principales actions menées et les résultats obtenus en toute transparence :

- ▶ Nous avons exprimé le sentiment des parents, par rapport à une baisse de la qualité de l'enseignement, notamment au collège. Nous avons fait constater l'absence de stratégie RH et la faiblesse des moyens mis en œuvre dans la gestion de la ressource humaine métier ; **Sans réponse pour le moment**
- ▶ L'évolution des dernières années fait apparaître de plus en plus de parents faisant appel aux cours supplémentaires, en externe, pour maintenir les enfants aux niveaux exigés pour poursuivre leurs études supérieures dans les meilleures dispositions ; **Ils estiment que pas nécessaire !**
- ▶ Avec l'augmentation des contrats locaux, nous avons demandé qu'une véritable politique de recrutement et d'accompagnement soit mise en place, en insistant sur le maintien d'un ratio suffisant d'enseignants expérimentés avec un niveau de qualité d'enseignement d'excellence ; **Plus ou moins d'accord sur le principe, mais pas de projet clair présenté.**
- ▶ Nous incitons à une révision du modèle de contrat de recrutements des agents de droit local, avec mention du suivi nécessaire et l'évaluation de l'adaptation, des aptitudes et des performances !!!
- ▶ Ainsi que l'accompagnement des enseignants expatriés pour une adaptation aux conditions locales et la mise en place de l'inspection, selon les normes de l'éducation française. **Cela aurait été initié à la dernière rentrée de 2015, mais pas de détail !**
- ▶ Nous nous sommes battus avec les autres associations, pour la priorisation de la fratrie dans les nouvelles admissions, après test bien sûr et à compétences équivalentes ; **Des avancées non négligeables sont reconnues à ce niveau ;**
- ▶ Nous avons défendu la suspension de toutes formes d'augmentations et une détermination rationnelle des frais de scolarité selon leurs biens fondés et leurs nécessités ; nous avons affirmé que les parents manifestent leur vif mécontentement sur l'évolution récurrente des frais de scolarité dans les EGD et **nous avons demandé purement et simplement, le gel des frais d'écolages**, voire une diminution ; **750 Dh par an d'augmentation décidée !**
- ▶ Nous souhaitons une sanctuarisation des fonds de réserves constitués et une optimisation de la gestion de ces ressources financières pour l'investissement et le fonctionnement. Nous considérons ces fonds comme une opportunité locale pour une mise à niveau ambitieuse ; et demandons le gel des ponctions sur les fonds de réserve du Maroc et l'utilisation de ces derniers sur des projets marocains ; **Sans réponse pour le moment, nous continuons...**
- ▶ Nous avons demandé à être consultés pour donner nos avis sur les projets et leur programmation, réclamant une plus grande transparence dans la gestion des fonds pour les projets immobiliers ; **des réponses dans les généralités ;**
- ▶ Nous avons posé cette année, et pour la première de l'histoire de l'action des associations de parents d'élèves, et l'avons répété à toutes les occasions, que **La question fondamentale aujourd'hui concerne la place et le rôle des associations de parents d'élèves du Maroc, dans les instances administratives à différents niveaux** ; nous souhaitons que les associations locales soient considérées comme des partenaires et soient représentées au sein des instances de l'AEFE (CA et commissions) à hauteur de leurs représentativités nationales et avec la considération digne de leurs contributions financières au budget des établissements du Maroc et de l'AEFE ; **C'est un travail de longue haleine qui requiert engagement, humilité et persévérance !**

Fait à Rabat, le 29 septembre 2016

Saâd MOULINE  
Président de CAPE Maroc